
Sociétés de tir et de gymnastique à Toul , de 1865 à 1914.

Par Jacques FOURNIER ¹

Après la défaite de 1870, la société française est traumatisée par la perte des provinces annexées. Sous la Troisième République, après l'échec des bataillons scolaires, des patriotes fondent des sociétés de tir et de gymnastique, surtout au nord et à l'est du pays. Ces sociétés vont garder un esprit militaire très marqué jusqu'en 1914. L'introduction, tout au début du siècle, des sports anglais à Toul, modifiera l'étendue des activités physiques. Quand et comment la Société de tir de Toul et la société de gymnastique La Toulloise se sont-elles créées ? Quels sont les fondateurs des sociétés toulloises ? Comment les patriotes ont-ils préparé la jeunesse à la reconquête des territoires perdus ? Autant d'interrogations auxquelles nous tenterons de répondre

Les bataillons scolaires

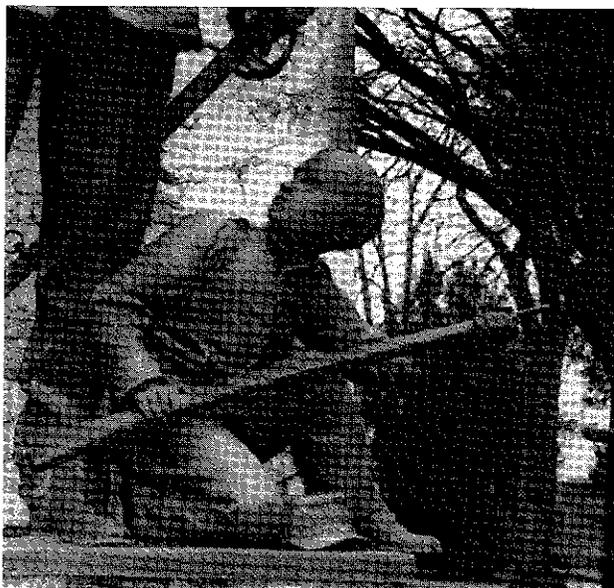
Marche des Bataillons Scolaires

Cher écolier
Quand au sortir de la classe
A ton fusil tu cours avec orgueil
Tu vois toujours la Lorraine et l'Alsace
Ce coin de France à la couleur de deuil.

Dans une précédente étude ², nous avons vu comment la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire qui comprenait la gymnastique avec : *pour les garçons, les exercices militaires et pour les filles, les travaux à l'aiguille*, avait conduit la jeunesse aux bataillons scolaires qui tentèrent, sans réussir, de faire de l'instruction militaire, par la formation au maniement des armes et l'école du soldat. Les bataillons scolaires, cette *oeuvre patriotique*, selon l'expression de Jules Ferry, furent organisés par le décret du 6 juillet 1882. Bien que très critiqués, certains fonctionneront, sans interruption, jusqu'en 1892, après quoi ils tomberont en désuétude. Peu adaptés au tempérament des Français, leur déclin fut rapide et discret

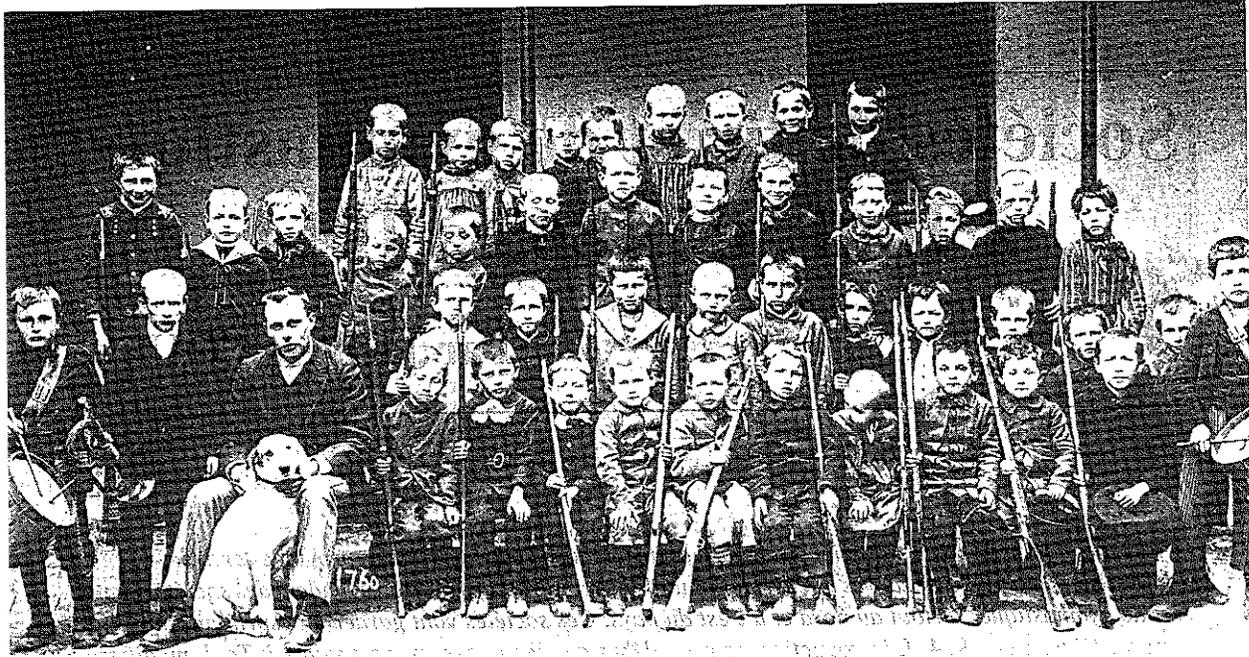
1. Jacques FOURNIER est vice-président de l'Académie Troyenne d'Etudes Cartophiles.

2. *Les bataillons scolaires dans le Toullois, de la gymnastique scolaire.. à la gymnastique militaire, dans les années 1880.* Etudes Toulloises n° 77 1996



Un enfant des bataillons scolaires.

Monument offert à la ville de Montier-en-Der (Haute-Marne) par le commandant Charles Linet qui instruisait et équipait les enfants du bataillon scolaire de la commune. Les bataillons scolaires sont totalement oubliés aujourd'hui; pourtant, ils ont laissé des traces visibles, comme ici à Montier-en-Der. Mais il en est de même de tous les monuments. On passe devant tous les jours sans bien savoir ce qu'ils représentent. Photographie de l'auteur.



Le bataillon scolaire de Liverdun en 1892.

Collection Paturaud. Photographie DOMINGER

Le bataillon scolaire de Toul, malgré les oppositions, s'alignera, sous la direction de J. Cerf, instructeur et tapissier de profession, jusqu'en 1889. On le trouve en visite à Mont-le-Vignoble et à Villey-Saint-Etienne, fiefs républicains, en mars et septembre 1887. Il est présent aux commémorations du Siècle, chaque 14 juillet, jusqu'en 1890. Régulièrement, il se déplace à Liverdun, aller à pied, avec halte auprès du château de la Flie sur les bords de la Moselle, retour par le

chemin de fer, en wagon spécial. Le bataillon scolaire de Liverdun reçoit, annuellement, le Sport Nancéien et le bataillon scolaire de Toul, dans les années 1886, 1887 et 1888. Il est un des derniers bataillons scolaires encore en activité dans l'arrondissement, quand il accueille, en juin 1892, les étudiants étrangers, invités aux Fêtes Universitaires de Nancy, attestant ainsi de cette continuité.

Intéressons-nous, maintenant, aux sociétés de tir et de gymnastique, *ces soeurs aînées des bataillons scolaires*, qui prirent le relais, par la volonté des patriotes. Notre objectif sera de retracer l'histoire des sociétés touloises de tir et de gymnastique et des premières sociétés dénommées *Sport*. Elles formaient un ensemble de sociétés d'éducation physique qui avaient un idéal en commun, après la défaite de 1870, former les citoyens à devenir de bons soldats. Nous tenterons d'en faire la chronique à partir des dossiers d'archives et du dépouillement de la presse locale.

Les sociétés de tir.

La compagnie des Cadets-Dauphins

Avant 1870, il existait, en France, un certain nombre de sociétés de tir. Quelques-unes descendaient, en droite ligne, des anciennes confréries d'archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. Les sociétés et les concours de tir n'ont pas une origine moderne. Au XVIII^{ème} siècle Toul avait une compagnie de milice bourgeoise qui, en 1744, lors de la visite du Dauphin, fils de Louis XV, s'organisa, spontanément, pour lui faire honneur. Ce corps, composé de quatre-vingt bourgeois, possédait un drapeau fleurdelisé, à

ses armes, offert par le prince qui, en outre, s'était déclaré colonel de la compagnie. Tous les ans, au 1^{er} mai, la *Compagnie des Cadets-Dauphins* se livrait à l'exercice du Papegai (perroquet), qui consistait à atteindre un coq en fer blanc, placé au sommet d'une longue perche. La compagnie était sous le patronage de Saint Sébastien dont on célébrait la fête, à l'église des Cordeliers, le dimanche qui suivait le 20 janvier. La *Compagnie des Cadets-Dauphins* disparut en novembre 1789. Elle fusionna avec la milice bourgeoise pour former la *Garde Citoyenne*, remplacée, le 24 octobre 1790, par le bataillon de la ville de Toul, qui formera la

Garde nationale ³. Les Compagnies s'organisaient, principalement, dans le but de plaisirs, de distractions salutaires. Elles avaient pour objet le développement de l'adresse plutôt que la préparation à la guerre, même si elles rendirent bien des services.

En 1797, le Directoire accorda, à quelques amateurs, l'autorisation de se réunir pour exercer le tir au fusil et à la carabine, si bien que quelques sociétés se formèrent en province, mais c'étaient là des faits isolés et sans utilité pratique. Les autres sociétés devaient leur création à ce mouvement de faveur pour le tir qui se produisit après les expériences du Camp de Châlons et l'adoption, dans l'armée, du fusil se chargeant par la culasse.

Les tirs civils datent de 1860, année où l'on organisa, dans le bois de Vincennes, un tir provisoire. Ce concours eut un grand succès. C'est alors que se fonde la *Société de Tir Nationale Française*, inaugurée, en 1864, par une fête splendide et un concours qui durera quinze jours. En 1876, la France comptait 1800 communes dotées d'une cible au tir réduit; en 1877, le nombre dépassait deux mille.

La Société des Francs-Tireurs de Toul

Fondée en 1865, et autorisée par un arrêté préfectoral du 9 juillet 1867, la *Société des Francs-Tireurs de Toul* comptait cinquante membres actifs appartenant, en grande partie, à la classe bourgeoise et aux notables de la ville. Le fondateur en est le baron Dériot, propriétaire, fils d'un général du Premier Empire ⁴. Les statuts de la société ont été copiés sur ceux des *Francs-Tireurs* de Neufchâteau ⁵. La présidence est confiée à Aude, receveur des Finances. Le baron Dériot est secrétaire trésorier et E. Peltier, vice-président. Cette initiative se situe dans la mouvance créée par De Jarry de Bouffémont d'Epinal. Les Toullois organisent leurs premiers concours de tir en 1868 et 1869. Par lettre, Dériot sollicite et obtient, du Conseil Général de la Meurthe et du Conseil d'Arrondissement, des prix pour les tireurs, à l'exemple de Nancy.

3. L'*Echo Toullois*, n°124, 25 avril 1875. *Anciennes coutumes*, signé C. F. Voir aussi Ch. Goudard *Etudes Toulloises* n°5, 1976 p. 21 à 25. Certaines sont très anciennes et d'origine lointaine telle *La Nancéienne*, société mixte de tir de Nancy, qui remonte à une société d'arquebusiers de la butte de Nancy fondée en 1570.

4. Délégué cantonal au Conseil départemental de l'instruction publique, canton de Toul-Sud, il fait partie de la commission cantonale des examens du certificat d'études primaires du 20 avril 1874. Il est sur la liste de renouvellement triennal de janvier 1875 (*Bulletin de l'instruction primaire mars 1874*, p. 50 & et février 1875, p. 40). Dériot devait posséder un immeuble Quai Drouas et la baronne Dériot, une propriété à Gare-le-Col? Leur fils Edouard-Albert, baron Dériot est décédé, à 35 ans, en août 1902, au 4, place de la République, actuellement lycée Jean-Baptiste Vatelot.

5. *Sociétés de tir et de préparation militaire en Meurthe-et-Moselle de 1872 à 1914* Marie-Thérèse Aubry. 103^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Nancy-Metz, 1978. Hist. mod. t. II, p. 135-153.

L'invasion prussienne écrasa et dispersa ces premiers jalons, et l'avenir des sociétés de tir en France parut gravement compromis. Cependant, après le premier étourdissement de la défaite, l'esprit public se réveilla. On sentit qu'il fallait rompre, résolument, avec les errements du passé, et que chaque citoyen devait se dévouer corps et âme, pour le relèvement de la patrie. A cette armée, composée d'une nation qui nous avait vaincus, il fallait opposer la nation armée, et le service obligatoire fut voté. Mais ce n'était pas tout, et l'on cherchait les moyens de préparer la jeunesse à ses nouveaux devoirs; on songea aux exercices du corps pour relever, tout d'abord, le niveau physique de la nouvelle génération, et de nombreuses sociétés de tir et de gymnastique se fondèrent, principalement dans nos régions de l'Est et du Nord. Les exercices de tir trouvèrent, dans ces tendances, un retour de faveur et les anciens groupes de tireurs purent, presque partout, se reconstituer avec de nouvelles forces ⁶

Notre département frontière, récemment créé, n'échappa pas à cet engouement de l'opinion publique. Ainsi, le baron Dériot reforma son groupe dont les membres, entrés, pendant la guerre, dans la Garde nationale, participèrent à la défense de la place.

6. *La prochaine guerre - La Revanche*, par le Général X anonyme publié chez A. Lévy vingt-quatrième édition 1885 pages 206-207 et sq.



Vase au héron

Vase de la faïencerie de Toul-Bellevue portant le blason de la Ville de Toul

Prix de tir offert par la Société de Tir de Toul pour son concours de 1869.

Il porte l'inscription :
*Concours de tir, 1869,
M. Henri Michel, de Paris,
cible à 300 mètres,
prime de cartons touchés.*

(Coll. J.-P. Cornu)

La Société de Tir de Toul

Le 9 avril 1874, les statuts de la nouvelle société dénommée *Société de Tir de Toul*⁷ sont reçus en préfecture avec un commentaire de soutien du sous-préfet. Trente-sept anciens membres et dix nouveaux reprennent le chemin du stand à Chaudeney

Le 2 juin 1874, la *Société de Tir de Metz* qui, elle aussi, s'est réorganisée, invite les sociétés de tir des environs, Toul, Nancy, Ars-sur-Moselle, Sarreguemines et Luxembourg, à une réunion qui, après le départ des troupes d'occupation, le 31 juillet 1873, *n'avait d'autre but que de renouveler d'anciennes et agréables relations.*

Un premier concours de tir est organisé à Toul par Dériot président, Toussaint, directeur de tir, et Vigniaud secrétaire, les 31 juillet, 1^{er} et 2 août 1874. La Société des Arquebusiers de Luxembourg, société étrangère invitée, est reçue avec tous les honneurs en remerciements des services rendus pendant le conflit

Les exercices d'entraînement de la société de tir reprennent, le 18 avril 1874, après la remise en état du stand de tir. Les écrans, renversés par la guerre, ont été reconstruits, des armes de précision ont été acquises, les buttes ont été relevées et le tir est sorti de ses ruines. Mais, le 4 novembre 1876, le feu, dans le stand de la société de tir toulouise située sur le territoire de la commune de Chaudeney-sur-Moselle, anéantit tous ces efforts. La propriété était construite en planches. Elle renfermait les fusils Chassepot, les fusils de précision et de chasse. Les paquets de cartouches et les bidons de poudre alimentèrent l'incendie, qui, pensa-t-on, était criminel. Tout a brûlé sauf la maison du gardien, Hainault, qui ne fut que légèrement endommagée.

6

Suite à ce sinistre, la société fait une demande de secours au ministère de la Guerre avec l'aval du sous-préfet, ainsi qu'une requête pour des prix, au ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, pour doter le concours de juin. D'autres dégâts viendront perturber le déroulement de l'année 1878. Le concours annuel est reporté pour cause de réparations urgentes à faire au stand, à la suite des inondations

La *Société nationale du tir des communes de France*, par une statistique, nous donne un aperçu de la situation du tir

7. C'était une société civile qui dépendait de la seule autorité préfectorale
8. *L'Echo Toulouais*, n° 309 du 9 nov 1878.

9. Carabine se chargeant par la culasse cf. Henri de Jarry De Bouffémont, *Manuel des Tirs et des Tireurs. A l'usage spécial des Sociétés de Francs-Tireurs*. Ch. Lahure, Paris. 1870.

10. Vacons-la-Garance. au pied du Saint-Michel, entre la gare et le canal. Section G n° 70 à 75 du plan cadastral A D 4 M 83 f° 226 et suivants. Il s'agit de l'ancienne gare dont les voies n'avaient pas l'emprise que nous

en France, à cette époque :

- 18 départements ont 51 tirs et plus, situés, surtout, dans la région du nord-est. Ce sont les départements de la Meuse, de la Marne, des Ardennes et de Meurthe-et-Moselle.

- 33 départements ont de 11 à 50 tirs : régions de l'ouest et de l'est, les Vosges et la Haute-Marne

- 35 départements ont de 1 à 10 tirs : surtout les régions du Midi.

- Enfin, quatre départements n'en ont pas. Ce sont la Corse où l'on tire pourtant beaucoup (sic), l'Aveyron, la Haute-Vienne et la Loire-Inférieure. La devise, pour tous ces tirs est *Pour la Patrie*⁸.

Dès 1875, la société de tir permet aux élèves du collège et des écoles municipales, âgés d'au moins 16 ans, de s'accoutumer au tir gratuitement. *La société de tir ayant l'intention de donner gratuitement des cours de tir au fusil Gras, le maire invite tous les jeunes gens de 16 à 20 ans à venir s'inscrire à l'hôtel de ville à partir de lundi 14 juin.* Ce qui fait dire au baron Dériot, dans un discours d'après concours, *Les exercices sportifs (sic), messieurs, ont cela de bon, qu'ils chassent cette mollesse qui envahissait notre jeunesse.* Dans un courrier, le sous-préfet indique au ministre de l'Instruction Primaire, que la société fonctionne très bien, à sa grande satisfaction, et que *messieurs les inspecteurs généraux de l'université ont applaudi à cette organisation.*

Déjà, en 1874, pour répondre aux besoins de formation militaire des jeunes collégiens, le principal avait reçu des carabines Snider's⁹ avec baïonnette du directeur d'artillerie de la Fère. En 1882, il est doté, par le commandant du 6^{ème} corps d'armée de Châlons, des effets de grand équipement qui lui sont attribués par le ministère de la guerre.

Un tir réduit...aux armes de salon.

Telle est la sollicitation que fait, le 11 mai 1875, un particulier, Têtevuide, arquebusier (armurier), auprès du maire, Edouard Deligny, pour l'ouverture d'un tir privé, à la carabine Flobert et au pistolet, dans la propriété du sieur Bigeard, restaurateur limonadier, sise vers la gare, lieu-dit Vacons-la-Garance¹⁰. Dans son mémoire, rédigé selon les désirs du sous-préfet, il décrit l'organisation projetée du tir : *La longueur du tir est de 31 mètres, sur une largeur de 4 mètres. Les cibles se trouvent situées dans un fond, à 55 mètres de la route qui est élevée de 3 mètres et à laquelle les tireurs*

connaissent. La route nationale traversait le chemin de fer. au passage à niveau devenu souterrain pour piétons. La propriété Bigeard se situait sentier de Vacons, chemin rural qui courait latéralement entre la ligne de la Compagnie de l'Est et l'Impasse du Gaz actuelle. Ces terrains ont été expropriés et remblayés pour la construction de la nouvelle gare en 1893. Le chemin de Vacons, lieu-dit à la Garance, a été aliéné en 1902 au profit de propriétaires privés.

11. C'était une période de crise économique mais aussi l'âge d'or des

tourment le dos. Le tir étant dans un fond, la gare se trouve à 60 mètres du tir, sur la droite. Les murs seront élevés de 3 mètres. Pour éviter des ricochets que pourrait occasionner la pierre, ces murs seront recouverts de bois et d'une plaque de fonte formant cibles sur lesquelles les balles s'aplatissent et tombent mortes aux pieds. Les cibles et le tir sont entièrement fermés par un couloir en planches jointes de 4 mètres de large sur 2,5 mètres de hauteur. Aucun ricochet ne peut avoir lieu. Trois garde-balles et écrans en bois seront établis, de distance en distance, afin d'empêcher toutes déviations des balles et les faire arriver droit au but. Toutes les armes dont je me sers sont à toute petite portée. Le calibre est fait exprès pour ces petits tirs (...). Notre homme connaissait son affaire! Et il conclut : *Je m'engage à prendre toutes les garanties de sécurité possibles, pour le présent et pour l'avenir, à rectifier ces dispositions d'après les indications qu'il vous plaira de me donner.* Le lieutenant-colonel prend avis du chef du Génie de la place et donne son accord au préfet. Et de préciser que la consommation journalière de poudre noire, entreposée sur place, ne devra pas dépasser 2 kilogrammes. Quand on saura que ledit mémoire de l'arquebusier indique que la charge pour la carabine est d'un demi-gramme et d'un quart de gramme pour le pistolet, on comprendra qu'il y ait de quoi faire de sérieux cartons. à la maison.

À la mort du baron Dériot, en 1879, la Société de Tir de Toul se trouve sans président et perd, ainsi, de sa vitalité par manque de moyens pécuniaires. Durant ces années, la société constitue un cercle assez fermé.

Le tir est une activité coûteuse. Achat des armes et des cartouches (au concours de tir de 1880, on a brûlé 14 000 cartouches), reconstruction, entretien et location du stand de tir, pèsent sur les frais de fonctionnement. De ce fait, le droit d'entrée élevé, perçu sous forme d'une cotisation annuelle (15 francs en 1878), limite les adhésions aux seuls notables de l'arrondissement¹¹. À tel point que la presse s'en émeut et que les républicains progressistes regrettent que les 85 membres inscrits ne s'intéressent pas plus au tir. Le courriériste Virr-Gull, de l'*Abeille Toulaise*, réclame que la société de gymnastique *La Toulaise* ajoute un *Sport* (entendons des exercices militaires : tir, escrime,...) à la pratique de la gymnastique¹². C'est en juillet 79, avec la visite en démonstration du *Sport Nancéien*, composé du grand Sport, des adultes, et du petit Sport, des enfants, qu'un

groupe de Toullois réunit un comité pour tenter de constituer un Sport à l'image de ceux de Nancy, de Pont-à-Mousson et de Lunéville. À cette époque, la pratique du tir et des exercices physiques était considérée comme un acte de patriotisme.

Si la société de tir connaît des difficultés, sa situation financière s'améliore. Ses concours annuels remportent de beaux succès. Les exercices de tir à longue portée se font à l'arme de guerre, le tir est contigu au stand militaire¹³ et, innovation appréciée, on a installé un tir au sanglier-mobile et un ball-trap. La société a adhéré à la *Fédérale des Tireurs de l'Est*, fondée, le 15 avril 1880, à Nancy, par Albert Maringer, de la société de tir de Nancy. Cette fédération organisera ses premiers concours à Nancy (1880), Epinal (1881), Sedan (1882) et Lunéville (1883). Paul Bastien en devient le délégué fédéral pour Toul. Celui-ci participe, avec Vaudeville, au 1^{er} concours national de tir, tenu à Vincennes, en 1884, et se classe à la 83^{ème} place du tir à volonté (armes diverses) sur les 31 802 tireurs qui brûleront 555 877 cartouches. Bastien et Vaudeville, les meilleurs tireurs toullois, sont invités, par leurs confrères de la société de tir de Vaucouleurs, au banquet donné en l'honneur des lauréats du grand concours national¹⁴.

Le nouveau président de la société de tir, le docteur Deligny, dans son allocution de remise des prix du concours de 1882, rappelle tout l'intérêt des sociétés comme la sienne : *Avant 1870, on comptait, tout au plus, en France, douze sociétés de tir et elles sont aujourd'hui au nombre de 100 au moins (...)* Elles seront plus de 600 en 1884.

Les résultats financiers sont bons, la société a encaissé près de 4000 F, ce qui lui permettra d'abaisser, progressivement, la cotisation annuelle, qui, en 1887, sera ramenée à 5 F pour les adultes et 2 F pour les pupilles. Au concours de Lunéville, Paul Bastien enlève le 1^{er} prix à la carabine à 300 mètres.

Désormais, chaque année voit le concours général se tenir à la bonne saison. En 1883, la société est autorisée à organiser une loterie dont le but est de se procurer les fonds nécessaires pour acquitter les dettes contractées lors de la reconstruction et de la transformation du stand.

La vente des billets est décevante et la société rencontre des difficultés pour subsister. Dans un compte rendu du sous-

rentiers. De 1873 à 1896, les titres à revenu variable doublèrent de valeur et les bons à revenu fixe (bons de Trésor, par exemple) virent leur cours tripler.

12. Le mot **sport** provient de l'ancien français des XII^{ème}-XIII^{ème} siècles **desport**, du verbe **desporter** qui signifie **s'écarter**. Après un passage en Angleterre, il se transforme en **disport**, au XIV^{ème} siècle et nous revient, vers 1825, en **sport**. Il est surtout utilisé dans le domaine de l'hippisme et l'on confond **sport** et **turf**, pour désigner ensuite, par une large acception

les activités de plein air. Littré, 1873. cf. Raymond Thomas, *Histoire du sport*, t. I : *La difficile définition du sport. Que sais-je?* PUF n° 337, 1991.

13. Le champ de tir de la garnison a été établi à Chaudeney-Dommartin, de 1879 à 1883, date où on lui apporte des améliorations.

14. cf. Le *Premier Concours National de Tir* fervent plaidoyer pour le tir signé de Henri Deloncle, de la Ligue des patriotes, paru dans la *Nouvelle Revue* et repris par l'*Echo Toullois*, n° 623 à 628, en nov. 1884.

préfet, daté du 21 août 1884, on apprend que : *La société de tir de Toul ne fonctionne plus, elle est en ce moment à l'état de reformation.*

Mais les sociétés de tir sont armées, aussi l'autorité de tutelle les surveille-t-elle. Le 31 juillet 1880, dans un rapport confidentiel, le sous-préfet, répondant au préfet sur la situation politique des membres de la société de tir de Toul, nous apprend que : *La société ne s'occupe nullement de politique. Les membres sont presque tous républicains. Comme royaliste cléricale, je puis signaler M. Archambault, capitaine de cavalerie en retraite. Mais il est retiré et n'affiche pas ses opinions. Je nommerai le docteur Chapuis et M. Javelot, capitaine d'infanterie en retraite, chefs du parti radical, le 1^{er} à Toul, le 2^{ème} à Bruley (...).*

Les Sports Toullois

Avec les sociétés dénommées *Sport*, nous assistons à la naissance d'un nouveau type de sociétés multidisciplinaires, vouées à la pratique de plusieurs activités physiques de plein air. Elles apparaissent dans une période où les enjeux politiques ne facilitent pas leur essor et où leur disparition est la conséquence des affrontements locaux. Les *Sports* se fondent sous l'influence grandissante de la *Ligue des Patriotes* à laquelle adhèrent nombre de Toullois républicains et patriotes. Ils disparaissent avec son déclin, puis sa dissolution, suite à la collusion de son fondateur Déroulède, avec le Boulangisme, au grand désaccord des tireurs et des gymnastes qu'il tentait de dévoyer par des menées subversives.

Le premier *Sport* fonctionnera en juin 83. Il était dû aux actions propagandistes de la *Ligue des Patriotes* de Toul qui reprend l'initiative, déjà lancée par d'autres, mais dans l'incapacité d'aboutir. Les encouragements viennent de Loué, secrétaire du sous-comité toullois, par ailleurs secrétaire du Comice Agricole, institution très importante dans les cantons, et de Hubert, son président. Les membres du comité provisoire dont Charles Liebgott, avaient annoncé, dès septembre 1881, *Avis aux amateurs d'escrime, de canotage, de tir, de gymnastique et de courses en vélocipèdes, (...) car il faut une nouvelle société libre comportant toutes les branches de l'éducation physique.*

Le 1^{er} mars 1884, le *Sport Toullois* s'exhibe avec le *petit sport* (bataillon scolaire), en voie de formation. Ce bataillon scolaire, tant désiré, est déjà équipé des 52 fusils scolaires, des deux clairons, don de la *Ligue des Patriotes* et de bérets offerts par le maire Manginot... Mais il manoeuvre en sabots, rappelant, en cela, ses glorieux aînés formant le bataillon de la Moselle, en août 1793. La Ligue et les parents y pourvoient, en fournissant des chaussures napolitaines pour compléter les tenues.

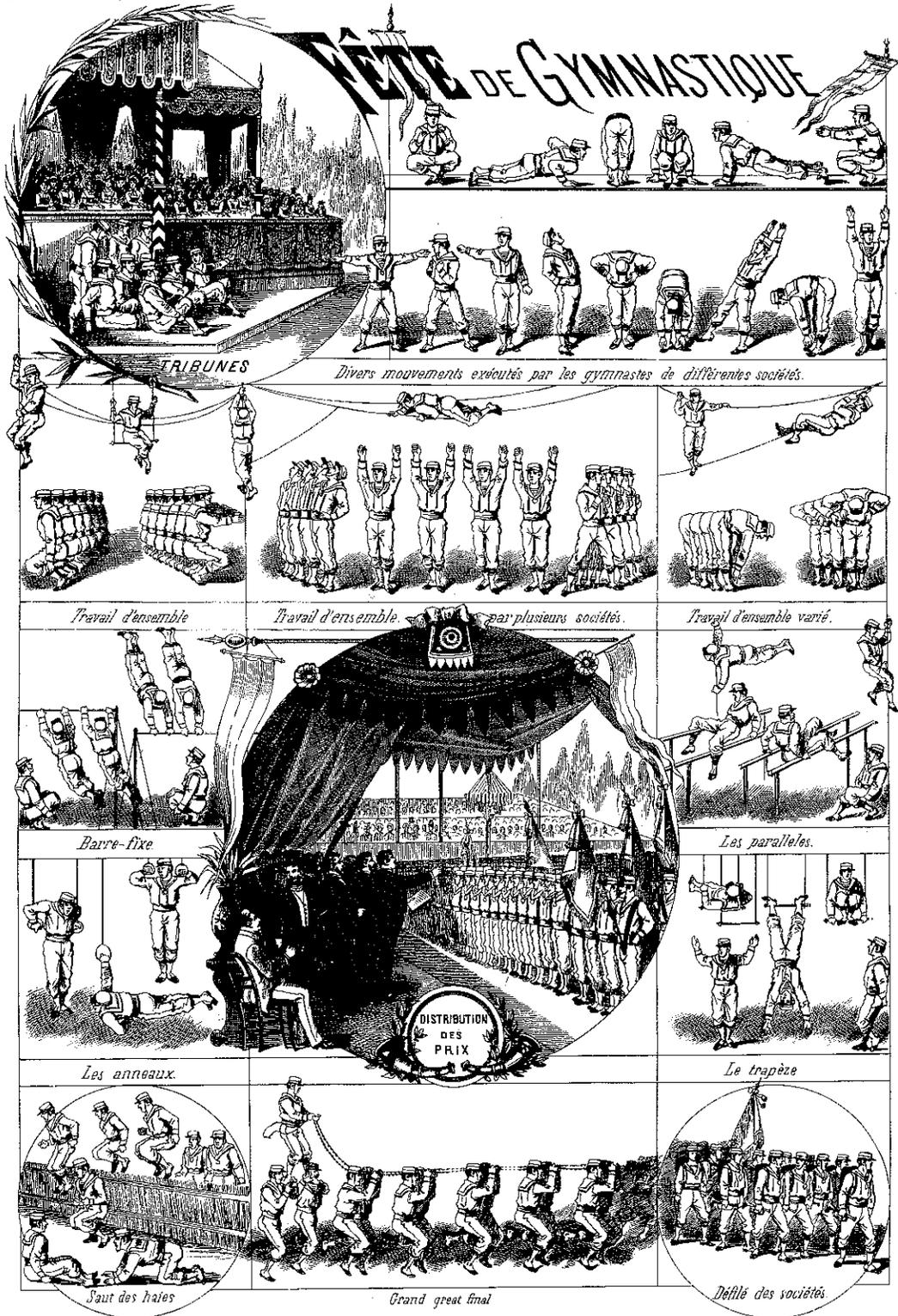
Après sa rapide disparition, un autre *Sport Toullois*, société d'instruction militaire et de gymnastique, est enregistré officiellement, par arrêté préfectoral du 31 août 1888. C'est sous cette dénomination, substituée à celle primitive de *La Revanche Toulloise*, initialement demandée dans les premiers statuts déposés par les fondateurs Jules Cerf, instructeur du bataillon scolaire et L. Delécluse. L'appellation *la Revanche* a toujours été refusée par les préfets pour la dénomination des sociétés et l'idée de revanche exclue des statuts. Comme le disait Gambetta, même si *vous n'en parlez jamais, pensez-y toujours.*

Cette création fait grand bruit en ville et déclenche de vives polémiques. Chaque tentative pour monter un *sport* a suscité des oppositions certainement dues à la personnalité et aux positions politiques de leurs initiateurs. Cette fois, la dissension émane des amateurs vélocipédistes qui regrettent, par la plume de Henri, vélocipédiste de 1^{ère} classe, de ne pas retrouver leur activité favorite () *dans le programme, pourtant si multiple à imposer aux jeunes sportsman (sic), on a complètement oublié la vélocipédie.* Ce à quoi L. D., gymnaste, après ce nouveau croc-en-jambe, oppose aux arguties de son contradicteur, que sa société n'a rien en commun avec la vélocipédie : *Qu'un véloci-club se forme à Toul, je le veux bien () Notre société est ouverte à tous. pauvres et riches peuvent y être admis, tandis qu'il n'est pas permis à tout le monde d'être vélocipédiste. Le vélocipède, cet appareil de locomotion si joli, si élégant, si curieux, est l'apanage des riches (...).*

Pour les fêtes du 14 juillet 1891, les amateurs cyclistes organiseront les premières courses sur le chemin de ronde des remparts. Un comité de 17 *vélocemen* fonde le *Véloci-Club Toullois*, le 16 mai 1893, qui siégera au café de la Meurthe, rue Carnot. Il avait, comme le soulignaient ses statuts, *pour but de former des jeunes vélocipédistes, de développer le goût de cet exercice hygiénique et de fournir, à l'armée, des cyclistes habiles, de développer le goût et l'image du vélocipède, par l'organisation de voyages et de courses et d'entretenir des relations amicales entre les vélocipédistes, de la région*¹⁵. Bien que leur histoire soit très intéressante, laissons les vélocipédistes à leurs premières compétitions et retrouvons nos gymnastes¹⁶.

¹⁵ Collin président, Thouvenel secrétaire : *Statuts du Véloci-Club Toullois* enregistrés le 17 mai 1893. A. D. M. M. 754 M. En vélocipédie, comme pour le tir et la gymnastique, la profession de foi des cyclistes était de former de futurs militaires. Ainsi l'armée créera à Toul, en 1899, des unités cyclistes provisoires préluces à la constitution, en 1903, de compagnies permanentes de cyclistes équipés de la bicyclette pliante Gérard.

¹⁶ En 1904 une nouvelle société cycliste se crée. Elle prendra le nom de *Le Guidon Toullois*.



Le nouveau *Sport Toulinois* se déplace à Nancy, à l'invitation du *Sport* de cette ville, le dimanche 27 janvier 1889. En avril, il va à Gondreville. Il participe, avec le bataillon scolaire de l'école municipale, sous les ordres de l'instructeur, J. Cerf, à la Fête nationale du Centenaire de 1789, dont les célébrations commencent le 5 mai, anniversaire des États Généraux. Pour cette commémoration, les enfants du bataillon scolaire sont désormais encadrés par les instituteurs-adjoints Croiset et Dessort, chargés de l'instruction. Nous assistons, ici, au début de la transformation du bataillon scolaire en société scolaire (S.S.)

A l'occasion de cette première célébration des événements de la Révolution¹⁷, le programme des manifestations et réjouissances qui se mettra en place, formera le rituel, assez immuable, des fêtes républicaines données à Toul : Grand défilé militaire au champ de Mars, retraite aux flambeaux, concours de gymnastique, exercices de canne et assauts de boxe pour les militaires, cours Alsace-Lorraine, départ d'un ballon aérostatique. Puis, plus tard, avec l'apparition des sociétés sportives : courses cyclistes sur le chemin de ronde et manifestations sportives sur le cours Alsace-Lorraine et la place de la République. Les jeux populaires, mât de cocagne et courses en sacs, la fête nautique, au port, et le feu d'artifice étaient accompagnés par une distribution de secours de la municipalité aux pauvres de la commune. Ces jeux étaient organisés dans le nouveau quartier de la gare, où le soir on dansait à la lumière du puissant générateur du fort Saint-Michel.

C'était aussi un moment privilégié de recueillement au monument commémoratif du Siècle. Après le dépôt de fleurs au pied du cénotaphe et l'exécution de la Marseillaise par les musiques militaires, des discours, fort longs et souvent ennuyeux, étaient prononcés par les édiles devant les corps constitués. Les militaires, les sociétés civiles, les enfants des écoles, ayant, au milieu d'eux, les élèves de la société de gymnastique et de tir, et la foule, nombreuse et silencieuse, suivaient la cérémonie. Ainsi la population prenait part aux manifestations nationales, dans l'esprit du temps. On lisait aussi des couplets qui exaltaient les cœurs et mouillaient les yeux. Retenons ce morceau oratoire : *Quand sonnera l'heure de la revanche, alors nous serons prêts pour la défense*

17. C'est sur proposition du député Raspail que la date du 14 juillet 1789 a été retenue comme fête nationale. En 1894, les manifestations du 14 juillet, sauf les fêtes enfantines, seront supprimées en raison de l'assassinat du président Carnot.

18. Nous avons trouvé la première mention du *Sport Nautique* dans un article de C. Liebgott intitulé : *Souvenirs de 1870* publié dans l'*Echo Toulinois* du 30 septembre 1882. Il fait allusion aux sports nautiques à propos de son évocation en barque, avec ses amis, pendant le Siècle : *n'en déplaise aux désapprobateurs du futur sport nautique toulinois qui ne voient dans le maniement d'une barque qu'une odeur de friture (sic)*. L'aviron est l'un

Restons unis et attendons patiemment ce jour tant désiré où la France se relèvera dans toute sa splendeur, et ces quelques strophes extraites d'*Idylles prussiennes - Les Villes Saintes*, poèmes de Théodore de Banville, qui émaillaient l'un des discours, comme des nielles sur une plaque d'argent ciselée :

Certes il luira sur nos fronts
Ce grand jour de nos destinées
Où nous vous ressusciterons
Saintes Villes assassinées !
Toul, nous te verrons resplendir
Au pied de tes montagnes vertes

Toujours pour ces fêtes, le 13 juillet, les canotiers du *Sport Nautique*¹⁸, qui était partie intégrante du *Sport Toulinois*, sont pour la Fête nationale du Centenaire de 1789, à Liverdun, où le correspondant note qu'une baraque de tir forain a comme enseigne : *Tir Flaubert (sic)*, (tel dans le journal).

D'après les dossiers préfectoraux, il est certain que, fin 1889, il ne fonctionne plus. Il disparaît avec la crise du Boulangisme, la scission et la dissolution de la Ligue des Patriotes.

La Société Mixte de Tir du 42^{ème} régiment territorial de Toul

Par un arrêté préfectoral du 27 mai 1887, et par une décision du ministre de l'Intérieur du 3 juin et du ministre de la Guerre du 6 octobre, la *société de tir* devient une *société mixte de tir*¹⁹, relevant du 42^{ème} régiment territorial d'infanterie. Son siège est au 2, rue Général Foy. C'est un comité d'initiative présidé par le maire, Manginot, qui a fait la démarche, au nom du conseil municipal, sur vœu de Hubert, conseiller et vice-président du sous-comité toulinois de la Ligue des Patriotes²⁰, pour relancer l'ancienne société de tir de Toul disparue. La nouvelle société bénéficie, alors, de subventions du ministère de la Guerre et des moyens mis à sa disposition par les militaires : stand de tir de la Magdeleine, armes de guerre, munitions, cibles. Mais les sociétaires perdent de leur indépendance, ce qui n'est pas sans leur poser des problèmes. A leur tête se retrouve le lieutenant-

des plus anciens exercices d'amateurs, que des Toulinois pratiquaient déjà, bien avant qu'un club structuré ne soit créé.

19. Les sociétés mixtes avaient la double autorité préfectorale et militaire. Elles se composaient de militaires de l'active et de la territoriale, de réservistes et de civils.

20. Ligue des Patriotes, composition du Sous-Comité Toulinois en 1888 : Président honoraire, Manginot ; vice-président, Hubert, secrétaire-trésorier et membre fondateur, Loué, membres : Breymann, Deligny, Denis Greiner, Gille, Lazare, Lemaire. *Annuaire de la Meurthe* pour 1888.

colonel Bivert, président d'honneur et membre de droit, le sous-préfet de Sahune, président, le député radical de Toul, le docteur Chapuis, vice-président, le châtelain de Tumejus-Bulligny, maire de Bulligny, S. de la Grandville ²¹, le propriétaire Paul Bastien ²², qualifié, par ailleurs, de rentier, Vaudeville, officier de tir : toutes des personnalités bien considérées. Par contre, nous ne relevons aucun ouvrier ou vigneron dans la liste des adhérents publiée dans L'Echo Tulois du 23 avril 1887. Les sociétaires ne font pas d'exercices militaires, ils s'occupent exclusivement de l'étude du tir et se servent spécialement des armes de guerre, ceux qui font partie de l'armée territoriale reçoivent des prix spéciaux du ministre de la Guerre ²³.

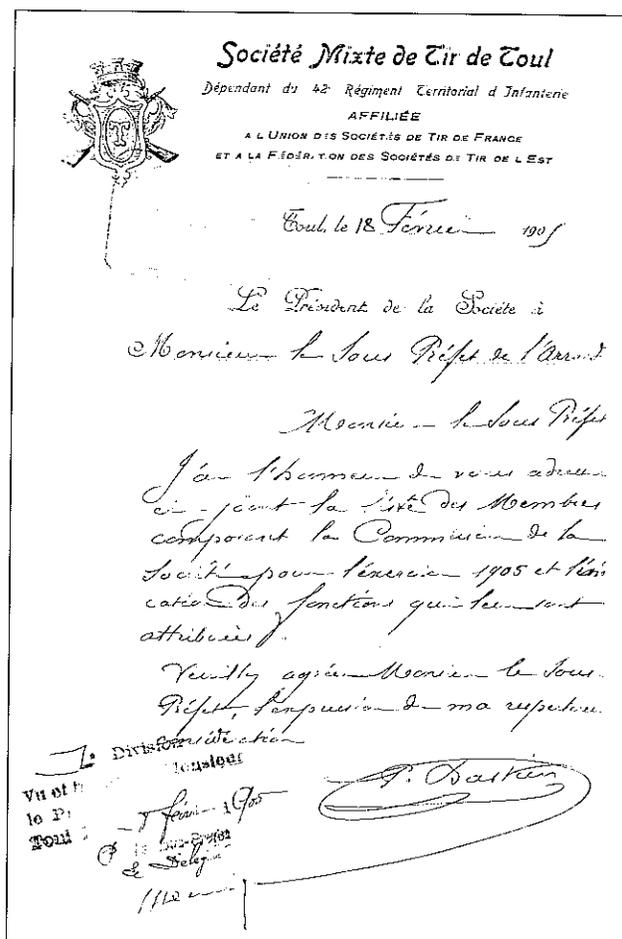
Les belles années du Tir Tulois

La *Société Mixte de Tir* donne ses premiers concours, en juillet 1888, à la satisfaction du colonel Royer du 146^{ème} qui se félicite que la société ait songé à associer l'armée à cette fête du tir. Désormais, avec la bienveillance du commandement, civils et militaires utilisent le stand de Dommartin, champ de tir de la garnison, qui vient d'être remis en état et amélioré pour le tir à 300 mètres, à l'arme de guerre. Mais ceci ne règle pas le difficile problème de la proximité des vignes dans la zone de tir. Si bien qu'un accident mortel se produit le 11 juin 1889. Le jeune Villeroy Camille, âgé de 21 ans, est touché par une balle perdue qui lui traverse le flanc, alors qu'il travaillait dans ses vignes, à 150 mètres en dehors de la zone dangereuse pourtant gardée par des sentinelles pendant les exercices. L'émoi est à la hauteur du drame, d'autant que des accidents ont déjà eu lieu malgré les réclamations de la population vigneronne. Le concours général est annulé, le terrain de tir militaire est interdit pendant l'enquête diligentée par l'autorité militaire. Le député Cordier alerte le ministre de la guerre, de Freycinet,

qui lui répond par un courrier très circonstancié. Le ministre promet, mais l'armée est toute puissante et rien ne change. L'intérêt pour cette société ne cessera de progresser malgré cet accident. C'était devenu l'exercice viril qu'il fallait pratiquer. La *Société Mixte de Tir* forme des tireurs et participe à de nombreux concours. Citons les résultats obtenus, en 1889, par les meilleurs : Paul Vaudeville rafle tous les prix dont le Grand Prix d'Honneur, à Longuyon, au stand de *La Frontière* Gauthier, qui deviendra directeur de tir en 1890 et Singre, Bastien et Vaudeville reçoivent le 21^{ème} des 150 prix attribués aux sociétés représentées au concours national de Vincennes.

Cette même année, la situation matérielle et financière de la société lui permet d'accorder, à chacun de ses membres appartenant à la réserve de l'armée d'active ou à l'armée territoriale, 120 cartouches gratuites réparties en 10 séances de tir, conformément au règlement. De plus, les sociétaires ayant des frais de déplacement pour se rendre au stand, recevront des cartouches supplémentaires.

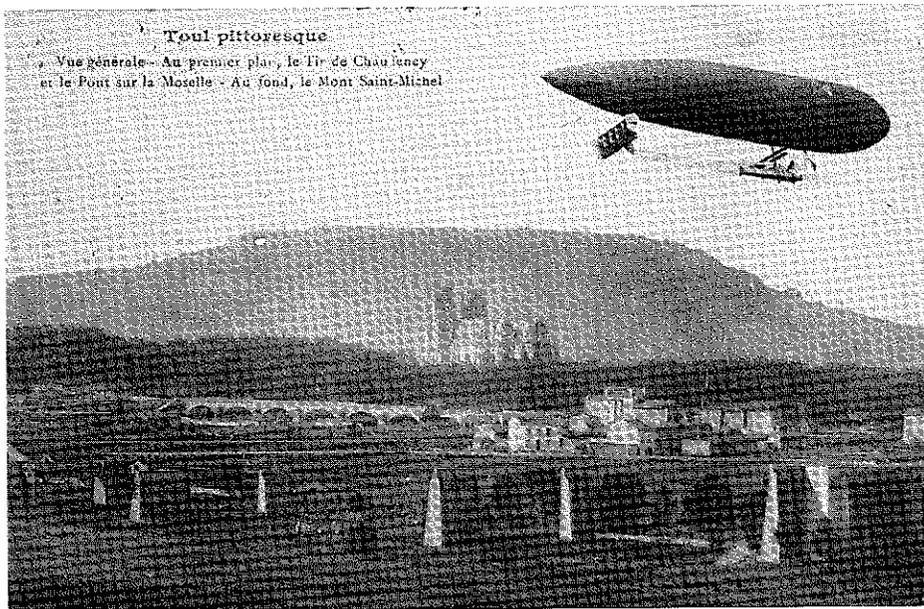
L'importance des sociétés mixtes de tir, dans l'est de la France, nous est confirmée par un état de situation, publié



21 Château de Tumejus à Bulligny, arr. Toul, c. Toul-Sud, à 12 km au sud de Toul. L'origine du château remonte au XV^{ème} siècle. On doit l'aspect actuel du château à J.-Cl. Pierron qui fit d'importants travaux après 1749. Par la fille de Pierron, la propriété de Tumejus passa au XIX^{ème} siècle à un Lefebvre avant de revenir à S. de la Grandville. Jacques Choux, *Dictionnaire des châteaux de France*, Lorraine 1978, Berger-Levrault.

22 Paul Bastien, 1851-1926, délégué cantonal du Conseil départemental de l'instruction publique, canton de Toul-Sud. Il est renouvelé pour la période triennale 1884-1885-1886 cf *Bulletin de l'instruction primaire*, août 1884 p. 185. En 1895, il est à l'initiative de la commémoration du 25^{ème} anniversaire du siège de Toul. Il est le correspondant de l'Est Républicain à Toul. En 1899, il est président-économiste de l'hospice puis directeur. cf *Souvenirs de sa fille Madame la Générale Duchêne-Bastien. Etudes Tuloises*, n° 2, 1974, p. 25. Ces modestes notables étaient souvent les bienfaiteurs de l'école. On relève dans les bulletins, à la rubrique *Dons et libéralités*, des dons de matériel scolaire, des sommes d'argent, des fusils scolaires et des équipements divers pour la gymnastique, etc., mais aussi des compendiums métriques et des livres pour la bibliothèque scolaire. information et en vue des distributions des prix.

23 Marie-Thérèse Aubry p. 136



Le stand de tir militaire de Chauzeney-Dommartin

(Coll. Musée de Toul).

par l'*Echo Toulinois*, en octobre 1890 : *Les subdivisions de Nancy, Toul, Neufchâteau et Troyes correspondant aux 41^{ème}, 42^{ème}, 43^{ème} et 44^{ème} régiments territoriaux, possèdent plus du huitième du nombre des sociétés mixtes de tir organisées sur le territoire français*

En 1891, la société vit des cotisations et des dons de ses 55 sociétaires. Elle loue, 500 F. par an, le stand de l'ancienne société, à Chauzeney pour le tir réduit. Elle organise des concours intérieurs et généraux avec prix, un concours spécial annuel pour les pupilles (15 à 21 ans), de plus en plus nombreux à l'école de tir, avec l'abaissement à 2 F. de la cotisation et la dotation de cartouches gratuites. Et, enfin, elle délègue ses meilleurs tireurs dans les concours étrangers pour la représenter, comme nous venons de le voir

12 Pour préparer la *revanche*, tous les efforts de la société mixte de tir étaient surtout tournés vers la formation des pupilles. Les aînés se dévouaient, sans compter, pour former, à leur contact, de bons tireurs aptes, dès leur arrivée au régiment, à intégrer les meilleures unités. Pour mener à bien cet objectif, ils appliquèrent la méthode qui consistait à faire se côtoyer deux générations au stand de tir, à la manière de César, qui, pour expliquer les succès de ses légions, raconte dans *La Guerre des Gaules*, qu'il décida d'intercaler bleus et vétérans dans les lignes d'attaque : *Les jeunes avancent dans leur désir de rencontrer l'ennemi, les vieux, non pas les réfrènent, mais montrent de quelle façon on doit lui faire face*. La *revanche* justifiait tous les efforts pour la formation des jeunes générations

A l'assemblée générale du 26 avril, un nouveau comité est désigné. De Sahune demande à être remplacé. C'est le vice-

président Chapuis qui prend en mains les destinés du tir, secondé par Jourdain, juge.

Le comité décide (...) que les pupilles qui, antérieurement, ne pouvaient être admis dans la société qu'à partir de 15 ans, le seront, à l'avenir, à l'âge de 12 ans mais sans pouvoir, avant 15 ans, faire usage d'autres armes que la carabine Flobert. Après la suppression du bataillon scolaire, la société de tir prend, en partie, la relève pour la formation prémilitaire. En conséquence, le comité achète des carabines et projette des travaux d'amélioration au stand pour le rendre plus confortable et plus en rapport avec les besoins actuels. Des sonneries électriques et le téléphone sont installés, pour remplacer les signaux manuels entre le pas de tir et les marqueurs de cibles. Autre commodité offerte aux tireurs étrangers à la ville, un omnibus les conduit, à chaque arrivée de trains, de la gare au stand de Chauzeney, où une restauration est possible pendant le concours. Une voiture de place fait également la navette, entre le *café des Négociants* et le stand, pour les tireurs de la société. Ces améliorations et le soutien de la municipalité apporteront des résultats, aussi bien pour les tireurs adultes, qu'à l'école de tir

Tandis qu'en octobre 1891, on signale le passage en ville de la première automobile à vapeur, *un tricycle immense*... C'est à cette même époque qu'est organisé le premier championnat national au revolver. Tinturier, de Foug, s'y classe 37^{ème}, Gauthier, 113^{ème} et, au championnat de la jeunesse, Catherine est 75^{ème}. Cette même année 1892, Tinturier reçoit le Grand Prix d'Honneur au concours national de Satory, l'équipe de Toul se classant 5^{ème} sur les 233 sociétés engagées. Ces palmarès nous montrent les mérites acquis par les tireurs civils de la société mixte